

Mise en ligne : 7 avril 2016.
Dernière modification : 24 janvier 2024.
www.entreprises-coloniales.fr

COMPAGNIE DU SUD-MAROCAIN

création de la [Banque coloniale d'études et d'entreprises mutuelles](#)

S.A., 20 décembre 1922.

Compagnie du Sud-Marocain
(*La Journée industrielle*, 22 novembre 1922)

Cette société anonyme en formation a pour objet l'achat, la mise en valeur, l'exploitation de terrains agricoles sis dans le protectorat français au Maroc et particulièrement du domaine de Dnassa. Le siège est à Paris, 20, rue de Mogador. Le capital est fixé à 1.500.000 fr., en actions de 500 fr., dont 600 rémunèrent les apports. Le fondateur est M. Froment-Guieysse, 15, rue des Saint-Pères, à Paris.

Compagnie du Sud-Marocain
(*La Journée industrielle*, 21 janvier 1923)

Cette société anonyme, dont nous avons annoncé la formation dans notre numéro du 2 novembre dernier, vient d'être définitivement constituée. On sait qu'elle a pour objet l'achat, l'exploitation de tous terrains agricoles situés dans le protectorat français au Maroc et spécialement du domaine de Dnassa.

Le siège est à Paris, 20, rue de Mogador.

Le capital est fixé à 1.500.000 fr., en actions de 500 fr., dont 600 attribuées en rémunération d'apports. Il pourra dès à présent être porté à 3 millions. En outre, il a été créé 3.000 parts de fondateur remises à la Banque coloniale d'études et d'entreprises mutuelles.

Les premiers administrateurs sont MM. Alexandre Descours-Desacres ¹, avocat, à Paris, boulevard Raspail, 17 ; Jean Carnot ², ingénieur civil des Mines, à Paris, chaussée de la Muette, 11 ; Albert Egret, propriétaire, à Marrakech (Maroc) [Société immobilière de Marrakech] ; Georges Froment-Guieysse, président directeur de la Banque coloniale d'études et d'entreprises mutuelles, à Paris, rue des Saints-Pères, 15 ; Émile Lemoigne, industriel, à Paris, rue La-Fayette, 14 ; le général Marchand [BCEEM], à Gouvieux (Oise), rue de Chantilly, 23 ; Henri Picot, vice-président de la Banque coloniale d'études et

¹ Alexandre Descours-Desacres (1852-1933) : d'abord avocat à la Cour d'appel de Paris, il reprend et développe le domaine de son père autour du château des Mathurins à OUILLY-LE-VICOMTE. Créateur de la Caisse régionale de crédit agricole du Calvados. Engagé volonté en 1914, à 62 ans, après l'avoir été en 1870. Membre du conseil des directeurs de la Caisse d'épargne et de prévoyance de Paris, administrateur de la succursale de la Banque de France de Lisieux, de la Banque coloniale d'études et d'entreprises mutuelles et de la Société nord-africaine d'études et d'entreprises (1926), filiale de la précédente. Co-gérant des Bananeraies guinéennes (1927). Il démissionne de la BCEEM fin 1930 ou début 1931.

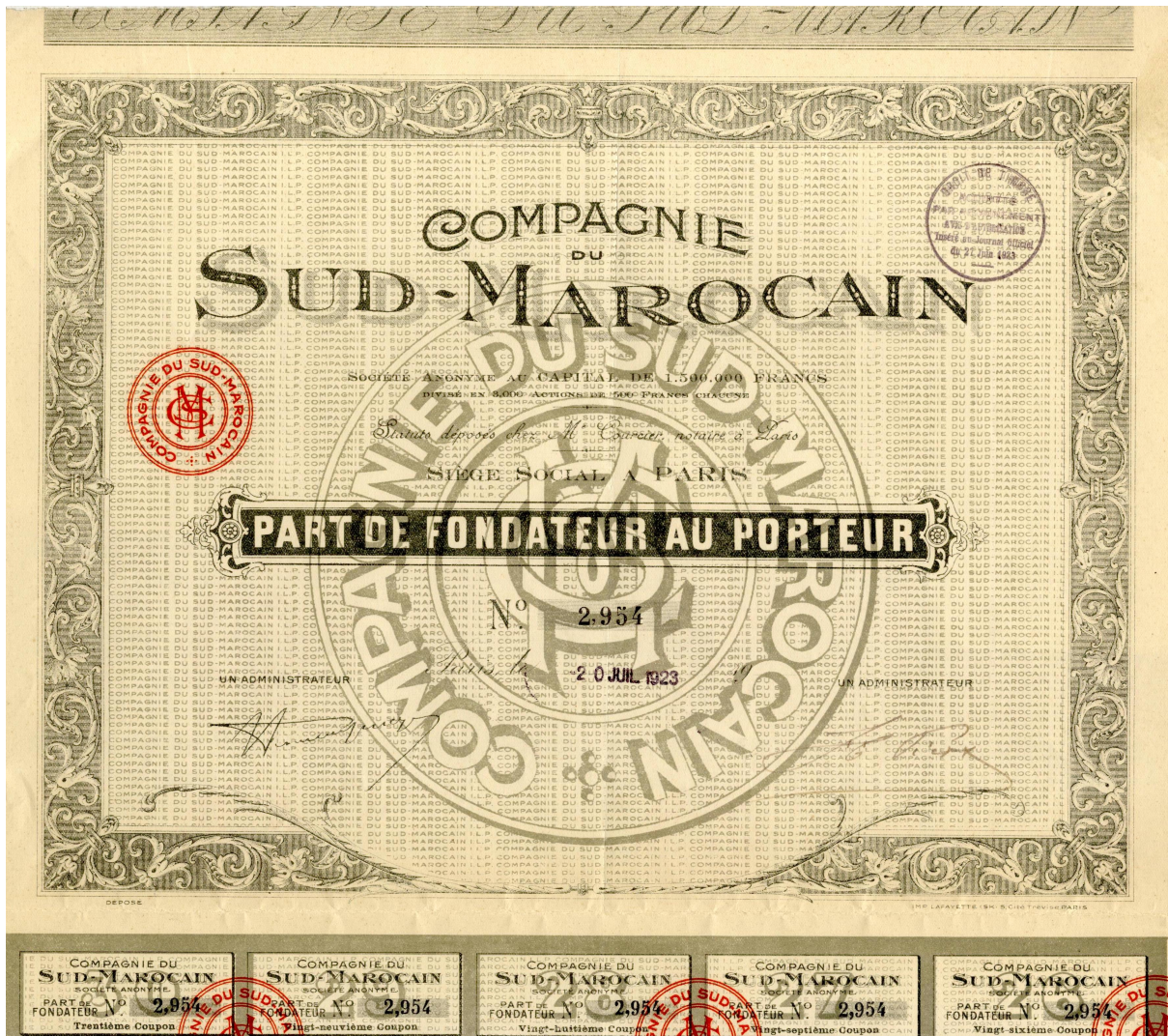
Trois enfants : Jacques (1884-1915), marié à Yvonne Laniel, fille d'Henri Laniel, député du Calvados (d'où un fils, Jacques Descours-Desacres, sénateur du Calvados, administrateur des Éts Henry Hamelle) ; Élisabeth, mariée à Pierre Donon, industriel ; et Robert (1890-1907).

² Carnot (Jean)(1881-1969) : fondateur et président de la [Compagnie française du zinc](#) (voir encadré). On le retrouve aux côtés de la BCEEM dans les Exploitations minières de l'Oubangui.

d'entreprises mutuelles à Paris, rue de Stockholm, 5 ; et la Banque coloniale d'études et d'entreprises mutuelles, dont le siège est à Paris, rue de Mogador, 20.

Compagnie du Sud-Marocain
(*La Journée industrielle*, 4 avril 1923)

Le siège est transféré du 20, rue de Mogador, au 64, rue de la Victoire, à Paris.



Coll. Serge Volper

COMPAGNIE DU SUD-MAROCCAIN
 Société anonyme au capital de 1.500.000 de fr.
 divisé en 3.000 actions de 500 fr. chacune

Statuts déposés en l'étude de M^e Courcier, notaire à Paris

Siège social à Paris

Droits de timbre acquittés par abonnement
 Avis d'autorisation inséré au *Journal officiel* du 27 juin 1923

PART DE FONDATEUR AU PORTEUR
 Paris, le 20 juillet 1923
 Un administrateur (à gauche) : Georges Froment-Guieysse
 Un administrateur (à droite) : Henri Picot
 Imprimerie Lafayette (SK), 5, cité Trévis, Paris

Société immobilière de Marrakech
(*La Journée industrielle*, 29 juillet 1923)

Administrateur : Émile Lemoigne, administrateur délégué de la Compagnie du Sud-Marocain, à Paris, rue Lafayette, 44

Compagnie du Sud-Marocain
(*La Journée industrielle*, 25 juillet 1924)

L'assemblée ordinaire tenue récemment au siège social, 94, rue de la Victoire, sous la présidence de M. Henri Picot, a approuvé les comptes de l'exercice 1923 tels qu'ils lui ont été présentés.

Au cours de son premier exercice, l'activité de la société a été consacrée particulièrement à son installation matérielle et morale sur le terrain qu'elle venait d'acquérir. Parallèlement, le conseil a arrêté et préparé la réalisation du programme de mise en valeur à appliquer dans les années qui vont suivre.

Une assemblée extraordinaire tenue ensuite a modifié les articles 7, 44 et 45 des statuts.

Annuaire industriel, 1925 :

SUD MAROCAIN (Cie du), 94, r. de la Victoire, Paris, 2^e. Soc. an. au cap. de 1.500.000 fr. Adm. : MM. Alexandre Descours-Desacres, Jean Carnot, Albert Egret, Georges Froment-Guieysse [BCEEM], Émile Lemoigne [BCEEM], général Marchand [BCEEM], Henri Picot [BCEEM] et Banque coloniale d'études et d'entreprises mutuelles [BCEEM].

Exploitation agricole. (2-Z-339).

Compagnie du Sud-Marocain
(*La Journée industrielle*, 2 avril 1926)

L'assemblée ordinaire du 31 mars a approuvé les comptes et le bilan de la société, tels qu'ils lui ont été présentés. Elle a ratifié la désignation du général Hutin ³ comme administrateur et nommé à ces fonctions MM. Carayol, secrétaire général de la Compagnie des experts-comptables de France, et Bayle, commissaire aux comptes pour l'exercice 1925-1926.

Société nord-africaine d'études et d'entreprises
(*Mercure africain*, 1^{er} décembre 1926)

Le conseil est ainsi composé :

³ Nicolas Henri Hutin (Bovée, Meuse, 1860-Paris, 1934) : général, il commanda la colonne de la Sangha qui conquiert une grande partie du Cameroun (1914-1916). Administrateur des Papeteries de l'Aisne (1923), des Papeteries de Vendhuile (1925) et de l'Union coloniale et financière privée (1929), émanation de la Banque coloniale.

.....
Administrateur délégué : M. Émile Lemoigne, administrateur délégué de la
Compagnie sud-marocaine.

Compagnie du Sud-Marocain
(*La Journée industrielle*, 18 décembre 1926)

Émission au pair pour les anciens actionnaires, à 525 fr. pour les nouveaux
actionnaires adhérents à la Banque coloniale d'études et d'entreprises mutuelles ou à la
Société nord-africaine d'études et d'entreprises, et à 660 fr. pour les souscripteurs non
adhérents à ces groupements, de 2.000 actions nouvelles de 500 fr., qui porteront le
capital de 1.500 000 fr. à 2.500. 000 fr.

COMPAGNIE DU SUD-MAROCAIN
S.A. frse au capital de 1,5 MF.
Siège social : PARIS, 94, r. de la Victoire
(Crédit foncier d'Algérie et de Tunisie,
Annuaire des valeurs de l'Afrique du Nord, 1926-1927, p. 647)

Conseil d'administration
composé de 5 à 12 membres, nommés p. six ans, propr. de 20 actions.
DESCOURS-DESACRES (Alexandre), 17, bd Raspail, Paris ;
EGRET (Albert), à Marrakech ;
FROMENT-GUIEYSSE (Georges), 15, r. des Saints-Pères, Paris ;
HUTIN, 11, r. Ernest-Renan, Paris ;
LEMOIGNE (Émile), 37, bd Garibaldi, Paris ;
PICOT (Henri), 5, r. de Stockholm, Paris ;
BANQUE COLONIALE D'ÉTUDES ET D'ENTREPRISES MUTUELLES, 94, r. de la Victoire,
Paris.

Commissaires aux comptes
CARAYOL ;
BAYLE (Pierre), 5, r. des Beaux-Arts, Paris.

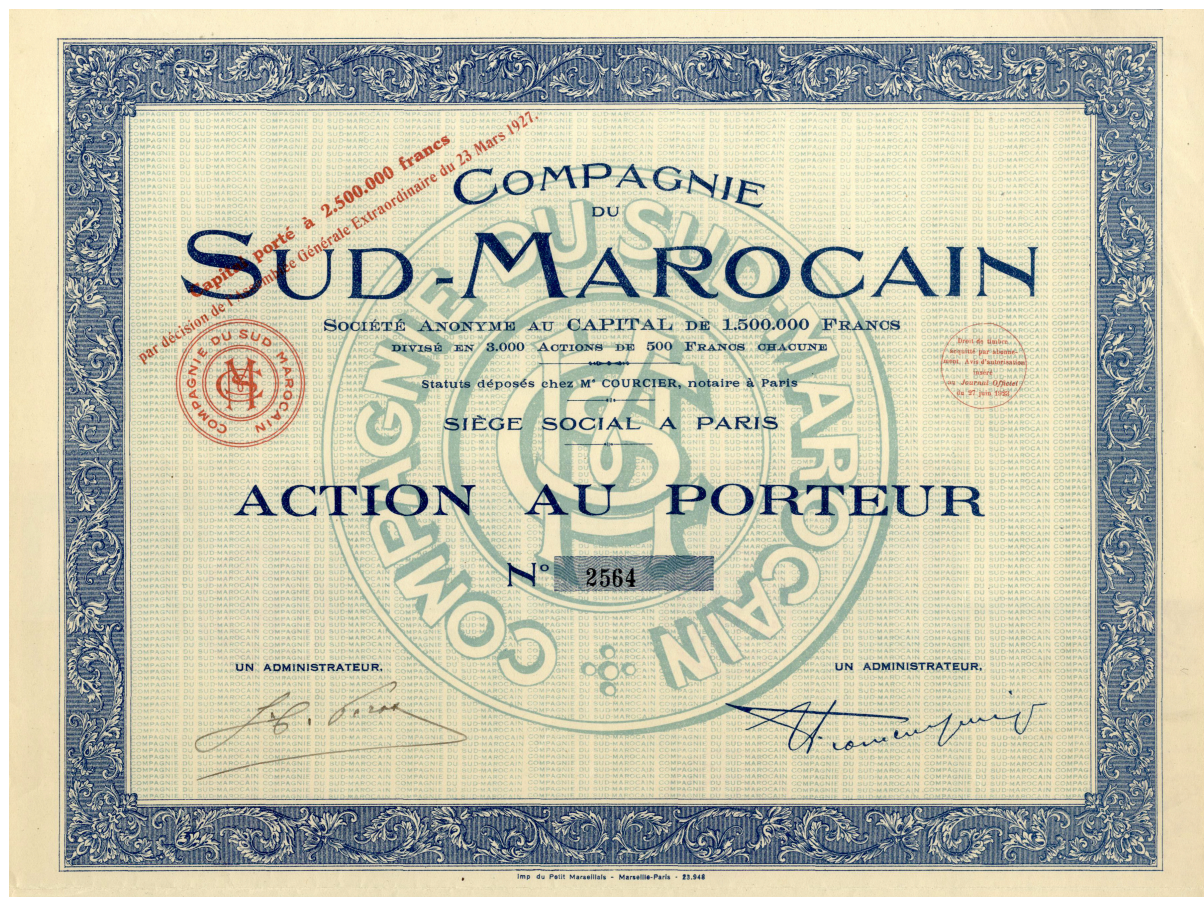
Objet. — L'achat, la mise en valeur, l'expl. de terrains agricoles sis dans le protectorat
français du Maroc et particulièrement le domaine de Dnassa ; l'achat, la vente ou la
revente, la location, la gérance, l'échange de toutes propr. rurales ou urbaines ;
l'édification de toutes constructions de toutes natures, etc.

Capital social. — 1,5 MF en 3.000 act. de 500 fr.

Parts de fondateurs. — 3.000.

Répartition des bénéf. — 5 % à la rés. légale ; 7 % aux act. ; sur le surplus : 10 % au
conseil. Sur le solde, après tous amort. et rés. : 75 % aux act., 25 % aux parts de
fondateur.

1927 (mars) : capital porté de 1,5 à 2,5 MF



[Coll. Serge Volper](#)

COMPAGNIE DU SUD-MAROCAIN
Société anonyme au capital de 1.500.000 de fr.
divisé en 3.000 actions de 500 fr. chacune

Capital porté à 2.500.000 fr.
par décision de l'assemblée générale extraordinaire du 23 mars 1927

Statuts déposés en l'étude de M^e Courcier, notaire à Paris

Siège social à Paris

Droits de timbre acquittés par abonnement
Avis d'autorisation inséré au *Journal officiel* du 27 juin 1923

ACTION AU PORTEUR
Un administrateur (à gauche) : Henri Picot
Un administrateur (à droite) : Georges Froment-Guieysse

Compagnie du Sud-Marocain
(*La Journée industrielle*, 24 mars 1927)

L'assemblée ordinaire, tenue hier, a approuvé les comptes de l'exercice 1925-26. arrêtés au 30 septembre 1926, faisant apparaître en face de 138.822 fr. de frais généraux et d'intérêts débiteurs, un bénéfice brut d'exploitation de 219.480 fr. et un bénéfice net de 80.657 fr. Ce bénéfice a été réparti comme il suit : Solde débiteur de l'exercice précédent 1924-25, soit 58.721 fr. 29 ; frais de constitution, 10.869 fr. 73; frais de premier établissement, 4.367 fr. 50 ; matériel et mobilier, 6.698 fr. 95.

Une assemblée extraordinaire, tenue à la suite, a ratifié l'augmentation du capital, qui est porté de 1.500.000 fr. à 2.500.000 fr., par l'émission de 2.000 actions de 500 francs.

(*Les Archives commerciales de la France*, 26 avril 1927)

PARIS. — Modification. — Soc. dite CIE DU SUD-MAROCAIN, 94, Victoire. — Capital porté de 1.500.000 fr. à 2.500.000 fr. — 23 mars 1927. — *Petites Affiches*.

COMPAGNIE DU SUD-MAROCAIN
(*Le Journal des finances*, 16 septembre 1927)

Le conseil appelle le quatrième quart, soit 125 francs par action, pour le 30 septembre.

Compagnie du Sud-Marocain
(*La Journée industrielle*, 6 avril 1928)

Les actionnaires ont approuvé les comptes de l'exercice clos le 30 septembre 1927. Perte : 73.209 fr. 17, pour un bénéfice brut d'exploitation de 103.520 fr. 70.

COMPAGNIE DU SUD-MAROCAIN
(*Le Journal des finances*, 12 avril 1929)

Les actionnaires de la Compagnie du Sud-Marocain se sont réunis en assemblée générale ordinaire et extraordinaire au siège social, 94, rue de la Victoire, sous la présidence de M. [Alexandre] Descours-Desacres.

Dans son rapport, le conseil d'administration a fait ressortir l'importance de l'effort accompli sur le domaine de Dnassa, situé au sud de Marrakech ; 57.690 arbres fruitiers y ont été plantés, ce qui porte à plus de 71.000 arbres l'importance du verger de la Compagnie.

L'assemblée générale, après avoir approuvé les comptes de l'exercice 1927-1928, a estimé que le bilan tel qu'il était présenté ne permettait pas de se faire une idée exacte de la situation de l'affaire. Aussi a-t-elle décidé que les arbres seraient dorénavant, non plus comptabilisés à leur prix de revient, mais à un prix qui, quoique très inférieur à leur valeur réelle, s'en rapproche cependant.

La différence, soit 328.440 fr. 40, sera portée aux réserves.

L'assemblée générale extraordinaire qui s'est réunie aussitôt après a autorisé le conseil à porter le capital à 5 millions de francs.

Compagnie du Sud-Marocain
(*La Journée industrielle*, 20 juillet 1929)

Réunis hier en assemblée extraordinaire les actionnaires ont régularisé l'augmentation de capital de 2.500.000 fr. à 3 millions et modifié les statuts en conséquence.

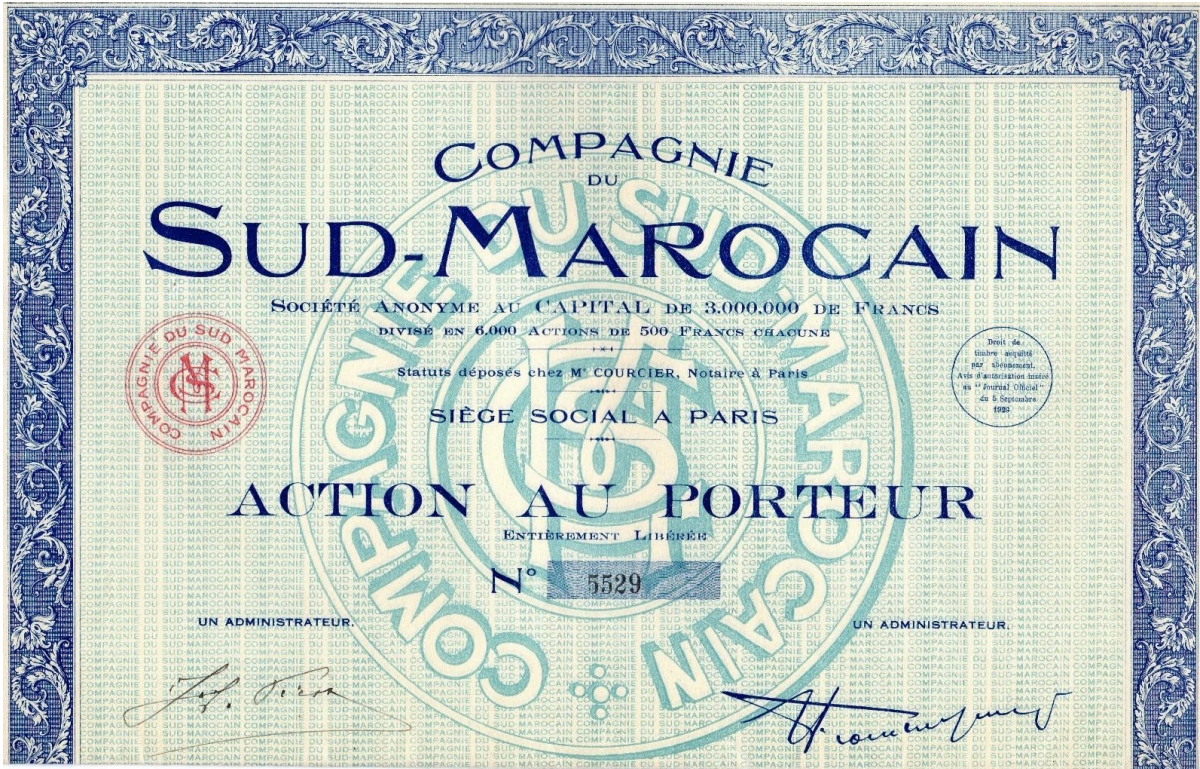
COMPAGNIE DU SUD-MAROCAIN
(*Le Journal des finances*, 4 avril 1930)

Les actionnaires de la Compagnie du Sud-Marocain se sont réunis en assemblée générale ordinaire, sous la présidence de M. Henri Picot. Ils ont, à l'unanimité, approuvé le bilan et les comptes pour l'exercice octobre 1928-septembre 1929. L'exploitation du Domaine de Dnassa fait apparaître un solde créditeur de 21.441 fr. 14. D'autre part, une somme de 113.472 fr. 05 a été mise à la réserve, ce qui porte celle-ci à 451.912 fr. 45.

Le programme de plantations d'arbres fruitiers a été poursuivi et au 30 septembre 1929, il avait été planté 59.893 arbres de 1 à 5 ans de plantation, ce qui porte à 73.613 le nombre d'arbres existant sur le domaine.

L'assemblée a réélu administrateurs pour une période de six années, MM. Biraben⁴ et le général Hutin, arrivés au terme de leur mandat.

⁴ Biraben : représentant probable de la Banque coloniale (BCEEM) puisqu'on le retrouve aux Briqueteries de Bamako et aux Comptoirs et huileries du Dahomey (puis, après fusion, à la Société générale du golfe de Guinée).



Coll. Peter Seidel

COMPAGNIE DU SUD-MAROCCAIN
Société anonyme au capital de 3.000.000 de fr.
divisé en 6.000 actions de 500 fr. chacune

Statuts déposés en l'étude de M^e Courcier, notaire à Paris

Siège social à Paris

Droits de timbre acquittés par abonnement
Avis d'autorisation inséré au *Journal officiel* du 5 septembre 1929

ACTION AU PORTEUR
ENTIÈREMENT LIBÉRÉE

Un administrateur (à gauche) : Henri Picot
Un administrateur (à droite) : Georges Froment-Guieysse

1931 (JANVIER) : FAILLITE DE LA BCEEM

Compagnie du Sud Marocain
(*La Journée industrielle*, 1^{er} juillet 1931)

L'assemblée ordinaire tenue hier a approuvé les comptes de l'exercice 1930. Compte tenu d'une dépréciation de portefeuille de 24.789 fr., le compte de profits et pertes

accuse un solde débiteur de 109.511 fr. 66. En regard, les réserves s'élèvent à 449.022 fr. 65.

L'assemblée a nommé M. Roger Causse administrateur ; elle a réélu M. Henri Picot, arrivé à terme de mandat.

Compagnie du Sud-Marocain
(*La Journée industrielle*, 30 juillet 1932)

L'assemblée ordinaire tenue hier a approuvé les comptes de l'exercice clos le 30 septembre 1931, présentant un solde débiteur de 216.486 fr. 74, dans lequel la perte d'exploitation proprement dite figure pour 79.404 fr. 43.

Après affectation au compte de profits et pertes d'une somme de 13.000 fr. incorporée au passif du bilan comme réserve pour fluctuation de cours du portefeuille. le solde débiteur de l'exercice se trouve ramené à 203.486 fr 74.

L'assemblée a nommé administrateur la Société nord-africaine d'études. en remplacement de M. Descours-Desacres, démissionnaire ; elle a renouvelé les pouvoirs de MM. Albert Egret et Émile Lemoine, administrateurs sortants.

COMPAGNIE DU SUD-MAROCAIN
(*Le Journal des débats*, 26 juillet 1933)
(*La Journée industrielle*, 26 juillet 1933)

L'assemblée du 24 juillet a approuvé les comptes de l'exercice au 30 septembre 1932 qui ont fait ressortir après 61.831 francs d'amortissements, une perte de 216.329 fr., portant le déficit total à 619.186 francs.

Jean-Claude Donon,
Alexandre Descours Desacres
"Le Vieux Sergent"
(13 mai 1852 – 9 septembre 1933)
(*Le Pays d'Auge*, janvier-février 2015)

« Du fait de sa belle campagne, de ses six blessures, de ses six citations, de sa renommée dans l'armée, le maréchal Lyautey, résident général au Maroc, lui avait attribué un domaine de colonisation au Maroc, à 7 km au sud de Marrakech, domaine qui comprenait 300 hectares environ de bled, à mettre entièrement en valeur, sans être, hélas, bien assuré que l'eau viendrait aider les colons. Mon beau-père s'attela immédiatement à cette tâche. [...] Les bâtiments de la ferme furent construits, le puits creusé, le cheptel acheté. L'épierrage commença et la plantation suivit : 10.000 oliviers furent plantés ainsi que des amandiers et des abricotiers. Mais l'eau était toujours insuffisante. » (Pierre Donon, son gendre). Après la mort d'Alexandre, Pierre Donon reprendra la gérance du domaine. Arriveront l'indépendance du Maroc et ses conséquences : la nationalisation des terres détenues par les colons.

Compagnie du Sud-Marocain

(*La Journée industrielle*, 21 novembre 1934)

L'assemblée ordinaire tenue hier a approuvé les comptes de l'exercice clos le 30 septembre 1933 qui font ressortir une perte de 101.938 francs.

Une assemblée extraordinaire qui devait avoir lieu ensuite a été reportée au 17 décembre prochain, faute de quorum.

Compagnie du Sud-Marocain
(*La Journée industrielle*, 18 décembre 1934)

Réunis hier en assemblée extraordinaire, les actionnaires ont autorisé le conseil à augmenter le capital social actuel de 3 millions d'une somme de 1.500.000 fr., par la création d'actions nouvelles du nominal de 500 fr., dites de priorité, ayant droit par préférence au dividende statutaire de 7 %.

AEC 1937/814 — Cie du Sud-Marocain,
24, rue Drouot, PARIS (9^e).

Tél. : Pro. 07-35. — C. : A. Z. et Interprète Veslot. — R.C. Seine 206.924 B.

Capital. — Société anon., fondée en décembre 1922, 3.000.000 fr. en 6.000 actions de 500 fr. libérées dont 600 d'apport (capital en voie d'augmentation à 4.500.000 fr.).

Parts de fondateur : 3.000.

Objet. — Exploitation de terrains agricoles au Maroc et particulièrement du domaine de Dnassa, région d'Amizmiz (oliviers, amandiers, abricotiers, orangers, pépinière d'essences diverses, huilerie, fabrique de pulpes et de conserves de fruits).

Siège d'exploit. à Amghras,

Exp. — Fruits frais : abricots, oranges ; fruits séchés : abricots, pulpes d'abricots ; huile d'olive.

Conseil. — MM. Émile Lemoigne, admin. délégué ; Roger Clause, Albert Egret, Pascal Tavernier, Banque générale pour la France et les colonies, Société nord-africaine d'études.

Obligations.
COMPAGNIE DU SUD-MAROCAIN
(*La Journée industrielle*, 23 décembre 1937)
(*Le Journal des finances*, 24 décembre 1937)

Emprunt de 1.500.000 francs représenté par 1.500 obligations de 1.000 francs 6 1/2 % demi-net, remboursables dans un délai de vingt ans à partir du 1^{er} janvier 1938.

Compagnie du Sud-Marocain
(*La Journée industrielle*, 11 août 1938)
(*La Journée industrielle*, 16 septembre 1938)

Faute de quorum, une assemblée des porteurs de parts de fondateur convoquée pour hier a été reportée au 16 septembre prochain.

Compagnie du Sud-Marocain
(*La Journée industrielle*, 16 février 1939)

Les comptes de l'ex. clos le 30 sept. 1938, qui seront présentés à l'ass. ord. du 28 fév., se soldent par une perte de 174.180 fr.

Compagnie du Sud-Marocain
(*La Journée industrielle*, 7 mars 1939)

Réunis le 28 février en assemblée ordinaire, les actionnaires ont approuvé les comptes de l'exercice 1937-1938 se soldant par une perte de 174.180 fr.

MM. Émile Lemoigne et Bayle, administrateurs sortants, ont été réélus.

MM. Bardon, de La Chevalerie, Égret, Herbé et Paul Hubault ont été nommés administrateurs.

LIQUIDATIONS JUDICIAIRES
(*La Journée industrielle*, 6 juillet 1939)

— Compagnie du Sud-Marocain, société anonyme au capital de 600 000 fr., ayant pour objet l'achat, la mise en valeur, l'exploitation de terrains agricoles et particulièrement le domaine de Dnassa (Maroc), avec siège social à Paris, 5, rue La-Boétie. Juge-com. : M. Adler. Liquid. prov. : M. Planque.
